

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : Messieurs BUCHER Lionel et DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/01/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

OBJET : TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX– DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR 2024

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux remise en état sur le chemin communal « Chemin du Pré d'Engauri ».

Le montant des travaux est estimé à 20 895.25 €HT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que ces travaux peuvent bénéficier de subvention de l'Etat.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve les travaux exposés ci-dessus pour un montant de 20 895.25 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière de l'Etat ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

* Subvention Etat 2024 :	14 626.68 € soit 70 %
* Commune :	<u>6 268.57 €</u> soit 30 %
Total :	20 895.25 € € HT

- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 22 janvier 2024,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

